

Congrès USH 2016

Le groupe Caisse des Dépôts se mobilise en faveur du logement social

Nantes, 28 septembre 2016 – A l’occasion du 77ème Congrès USH, le groupe Caisse des Dépôts, premier financeur du logement social en France, s’engage une nouvelle fois de manière significative en faveur du logement social.

« Le Prêt de Haut de Bilan est déjà un succès ! Les 2 milliards d’euros décidés en janvier permettront de financer plus de 7 milliards d’euros d’investissements dans le logement social. L’Etat a décidé d’autoriser la Caisse des Dépôts à ouvrir une nouvelle enveloppe d’un milliard d’euros supplémentaire. Nous allons nous mettre au travail avec notre partenaire Action logement. Il faut aller vite » déclare Pierre-René Lemas, Directeur général du groupe Caisse des Dépôts.

Renforcement de la capacité d’investissement des organismes de logement social (OLS)

Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, et Jacques Chanut, président d’Action Logement, ont signé la convention de bonification relative à l’enveloppe de financements du « prêt de haut de bilan bonifié Caisse des Dépôts / Action Logement ». Par cet accord, les deux partenaires s’engagent à bonifier à parité, à hauteur de 300 millions d’euros chacun, l’enveloppe de financements de 2 milliards d’euros dédiée à ce prêt.

Pour rappel, ce dispositif annoncé par le Président de la République en janvier dernier, qui vise à accélérer les investissements des OLS, prend la forme de prêts de très long terme (30 à 40 ans), avec pendant 20 ans, un taux d’intérêt à 0 % et un différé d’amortissement.

La Caisse des Dépôts s’est notamment engagée à accompagner Nantes Métropole Habitat dans l’accélération de ses opérations relatives à son parc riche de 25 000 logements. La signature de ce protocole de « prêt de haut de bilan bonifié » (PHBB) permettra en effet la réhabilitation thermique de 111 logements sociaux, correspondant à une accélération de 81 % de la programmation initiale de Nantes Métropole Habitat sur la période 2016 – 2018, ainsi que la construction de 126 logements sociaux supplémentaires, soit une augmentation de 20 % au regard de son plan d’investissement initial 2017 – 2018.

Dispositif d’accompagnement des démolitions HLM en zones détendues

La Caisse des Dépôts met en place sur la période 2016-2017 une enveloppe de 100 millions d’euros pour faciliter et accompagner les programmes de démolition et de reconfiguration du parc social en zones détendues. Ce dispositif se traduit par une remise d’intérêts de 5 000 euros par logement démolit, allégeant ainsi la charge financière générée par le programme de démolition et permettant de traiter un patrimoine obsolète et coûteux. Cette mesure est rendue possible par la baisse de la commission versée par la Caisse des Dépôts aux établissements bancaires collecteurs de l’épargne réglementée.

Pour illustrer ce dispositif, un premier programme d’aménagement de dette a été signé avec l’OPH de Saône-et-Loire.



A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique, démographique et sociale.


<http://www.caissedesdepots.fr>

<http://prets.caissedesdepots.fr>

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts – Service presse : +33 1 58 50 40 00

56 rue de Lille 75007 Paris

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

